



Ce qui était inacceptable sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy le reste sous celui de son successeur

LE SALE BOULOT

Le sale boulot continue, sous les ordres de Manuel Valls, en application des décisions du premier ministre et du président de la république : Enfants enfermés en rétention quand en février 2012 le candidat Hollande déclarait « Je prends un engagement : celui de refuser la rétention des enfants [...] L'intérêt supérieur de l'enfant doit primer. » Familles démembrées par l'expulsion d'un père ou d'une mère, d'autres chassées de leurs hébergements, pour les empêcher surtout de s'installer quelque part. Lycéens sur lesquels continue à peser la menace de l'expulsion. Et les chaises vides dans les classes laissées par des enfants expulsés avec leurs parents, ou par d'autres en fuite et cachés pour échapper à la police ?

Inutile de discuter pour savoir si c'est pire ou un peu moins pire que sous Sarkozy-Guéant. Là n'est pas la question. Sans doute le nombre d'enfants en rétention est-il sensiblement plus faible que du temps de Guéant, les expulsions de pères un peu plus rares. Par contre les expulsions de campements de Roms sont très fréquentes, répétitives et destructrices. Le problème de l'hébergement des demandeurs d'asile, puis des déboutés de l'asile devient délibérément de plus en plus visible et insupportable.

Le ministre de l'Intérieur se targue d'avoir changé les choses, quantitativement et qualitativement. Qu'il s'agit de décisions justes, l'application à partir de « critères objectifs et transparents », de « règles stables qui assurent une juste maîtrise des flux migratoires » (Valls, 28 novembre 2012). Et que sa circulaire de régularisation « n'a pas vocation à augmenter le nombre des étrangers régularisés ». Mais derrière ces discours, la machine administrative et policière fonctionne pour expulser sans état d'âme. Valls sur les traces de Guéant. Son propos, sa posture contribuent à enraciner dans l'opinion l'idée que si les discours peuvent



21 juillet 2013, Riyad, 3 ans et demi et Ramy deux ans et demi au centre de rétention de Rennes, expulsés le 29 juillet

« Je prends un engagement : celui de refuser la rétention des enfants. [...] L'intérêt supérieur de l'enfant doit primer ». François Hollande 20 février 2012

changer, les faits demeurent et qu'en matière d'immigration, à droite comme à gauche, il n'y a qu'une seule politique possible.

Aujourd'hui comme hier, ces faits heurtent les consciences. Partout, des gens ordinaires aident sans bruit, hébergent des familles, protègent des personnes que la machine à expulser a désignées comme les prochaines sur la liste, et arrachent des sorties de rétention, des levées d'OQTF.

Ceux qui gouvernent le savent bien, eux qui hier exprimaient avec nous haut et fort leur opposition à la politique de Sarkozy devant les préfetures ou à l'Assemblée nationale. Leurs convictions ont-elles changé ? Ont-ils fait le choix de s'asseoir dessus pour des raisons purement politiciennes ? Les mobilisations qui aujourd'hui comme hier arrachent régularisations ou droit à l'hébergement le montrent : nombreux sont ceux qui n'acceptent toujours pas de se taire et de baisser les bras, face aux injustices qui se commettent sous leurs yeux.

Mais pas en notre nom. Il faut le dire.

2011 GUEANT
2012 VALLS
2013 VALLS

2 LYCEENS EXPULSES dont L'UN REVIENT EN 15 JOURS
2 LYCEENS EXPULSES
2 LYCEENS A CE JOUR

EXPULSÉ

Cheick Kouyaté, 1ère Bac Pro Compta,

lycée de Crest (26). 18 ans en pris en charge par l'Ase. Contrôlé dans le train Pau-Tarbes, alors qu'il revenait de stage, il est arrêté et transféré le soir même au centre de rétention d'Hendaye : la police prétend que Cheick a reconnu avoir menti sur son âge, et le tribunal en fait son affaire. Expulsé vers le Mali le 15 juin, avec dans sa poche, sa convocation pour la certification intermédiaire de bac pro du 11 juin.

4 JOURS DE RÉTENTION

Brice, en CAP L. G Duhamel Loos (59)

19 ans, Camerounais, arrivé en France deux mois avant ses 18 ans. Suite à sa demande de régularisation, il reçoit une obligation de quitter le territoire (OQTF) confirmée par le tribunal administratif. Contrôlé avec un camarade à Roubaix, il est arrêté le 4 juillet et enfermé en rétention au CRA de Lesquin. **Libéré au bout de 4 jours** de rétention par le T.A.

Nafaa ALIOUI, du L. Hector Guimard. Paris.

Tunisien, 20 ans. En France depuis 3 ans, parrainé au Conseil Régional en juin 2013, **son dossier doit être examiné en préfecture le 17 décembre 2013.** Ses soutiens, son parrain, Augustin Legrand, Conseiller régional, interviennent immédiatement. **Libéré le soir** avec une OQTF « sans délai de départ volontaire ».

5 JOURS DE RÉTENTION

Paulo Principe Lukeba. jeune majeur

Angolais, arrêté à Agen et enfermé au CRA de Toulouse Cornebarrieu. Emprisonné en Angola en 2009, avec son père, Paulo parvient en février 2010 à rejoindre en France sa mère, qui vit à Montauban en situation régulière. Il demande l'asile, et trouve sa place dans la région. C'est en venant voir ses amis de l'équipe de foot d'Agen qu'il s'est fait arrêter. **Libéré par le JLD au bout de 5 jours de rétention.**

Malkhaz en CLA au lycée V. et H. Basch de Rennes.

19 ans. Arrêté le 22 août par la PAF qui effectue des contrôles à proximité du squatt où il réside avec sa famille. Sa mère, Hamest, kurde d'origine arménienne et son père kurde de Géorgie, ont fui avec leurs deux enfants les persécutions dont est victime leur minorité yéside. Sa mère, enfermée en rétention en juillet, vient d'être arrêtée pour la seconde fois. **Libéré par le TA au bout de 5 jours** de rétention.

5 JOURS DE RÉTENTION

Artur Bayadyan, scolarisé jusqu'en juin

Arménien, 21 ans, arrêté lors d'un contrôle routier et enfermé au CRA de Rennes. Artur est en France depuis 2008, après avoir vécu 10 ans en Russie où sa famille avait fui les persécutions infligées aux couples mixtes arméniens-azeris. Son plus jeune frère de 18 ans a obtenu le statut de réfugié, mais pas lui. **Libéré le 29 août**, au bout de 7 jours de rétention, mais son père Vilik, lui-même arrêté est en rétention pour la 3^{ème} fois au CRA du Mesnil

7 JOURS DE RÉTENTION

Valode Arutunian CAP vente Beauvais (60)

Deuxième enfermement pour Valode, orphelin géorgien, qui ayant réussi son CAP Vente en juin, ne demandait que le droit de travailler régulièrement. Enfermé en rétention en février à Grenoble, libéré à la suite d'une forte mobilisation, Valode, élève au Lycée J-B Corot de Beauvais, avait obtenu une APS pour finir son année scolaire. Le CAP obtenu, l'APS n'a pas été renouvelée. Valode s'est rendu trois fois à la préfecture pour tenter de se faire régulariser. La préfecture, jugeant son attitude dérangeante, l'a arrêté, infligé une OQTF et fait enfermer en rétention au CRA de Oissel. Valode va très mal, a refusé tout recours. Il risque l'expulsion vers la Géorgie où, orphelin, il n'a plus aucune attache.

EMPRISONNÉ 2 FOIS EN 6 MOIS

APRF : Arrêté de reconduite à la frontière
CADA: Centre d'accueil de demandeurs d'asile
CNDA : cour nationale du droit d'asile
CRA : Centre de rétention administrative
JLD : Juge des Libertés et de la détention
IRTF : Interdiction de retour sur le territoire français

OFPPA : Office français de protection des réfugiés et apatrides
PAF : Police de l'air et des frontières
OQTF : Obligation de quitter le territoire français.
T.A : Tribunal administratif
VPF : Vie privée et familiale

« JE PRENS UN ENGAGEMENT : CELUI DE REFUSER LA RETENTION DES ENFANTS »

2 enfants de 1 et 5 ans et leurs parents enfermés au centre de rétention de Lyon St Exupéry. Serbes, M. Et Mme OSMANI sont arrivés en France en janvier 2010, et ont été déboutés de leur demande d'asile. L'aîné est scolarisé, la famille s'est enracinée à Annecy, M. Osmani a une promesse d'embauche. Ils ont été assignés à résidence en vue de leur expulsion. Le 26 juin, la police vient les chercher pour les emmener à l'aéroport. Ils ont refusé de la suivre et ont été placés au CRA. **Libérés par le JLD, après 5 jours d'enfermement.** La famille est assignée à résidence.

Un enfant de 16 mois et ses parents interpellés le 18 juillet par une vingtaine de policiers dans un foyer d'Aurillac. Une escorte de police a conduit les MAMBETOV vers l'aéroport de Lyon, où le jeune couple russe a réussi in extremis à interrompre l'expulsion en demandant l'asile. Au lieu de les libérer dans l'attente de l'examen de leur demande, le préfet les enferme abusivement au centre de rétention de Lyon. **Libérés par le T.A le 19 juillet.**

ENFERMES et EXPULSES

Ryad 3 ans ½, ne fera pas sa rentrée, expulsé avec son frère **Ramyi, 2 ans ½** et ses parents, Bekan et Belita Mejidov après 8 jours d'enfermement au centre de rétention de Rennes. Le 21 juillet, la famille tchéchène est arrêtée à son hôtel à 7 heures du matin, amenée à Rennes et enfermée au CRA de Saint Jacques de la Lande. Békan, le père, refuse d'embarquer, criant pendant ¼ d'heure son refus de partir. Pour le juge du T.A. qui les maintient en rétention : « En refusant de suivre l'escorte à l'aéroport, les parents ont prolongé la rétention des enfants ». Les Mejidov sont venus rejoindre en France plusieurs membres de leur famille devenus français ou ayant obtenu le statut de réfugié. Ce qu'ils demandent : le droit de déposer une demande d'asile.

Expulsés en Pologne le 29 juillet après 8 jours de rétention.

DES CHAISES VIDES QUE NOS ENFANTS N'OUBLIERONT PAS

A Belfort, **11 enfants** au moins manqueront aussi dans les classes, expulsés avec leurs familles déboutées de leur demande d'asile. Et manqueront aussi **Madina et Magomed**, écoliers de Vendée partis à la fin de l'année scolaire. Leurs parents, d'origine tchéchène, ont été renvoyés vers la Belgique, la veille de la fin en France de leur période de 6 mois en qualité de Dublin II. Empêchés en Belgique de demander l'asile, ils sont partis à Karlsruhe (Allemagne) où ils ont vécu dans un foyer pendant deux mois. Le 4 septembre, on leur a signifié qu'ils seraient renvoyés d'Allemagne vers la Belgique dans les 15 jours !

A Châlons en Champagne, les chaises vides de **Georgi et Jumber CHAVIDZE**, jumeaux de 12 ans, scolarisés depuis novembre 2012 en CM2 à l'école Prieur de la Marne. Tous deux avaient déposé leur dossier d'entrée en 6^{ème}. Ils sont aussi médaille d'or et de bronze de lutte dans leur catégorie. Leur mère **Khatouna CHAVIDZE, géorgienne**, a été arrêtée seule, puis enfermée au CRA du Mesnil-Amelot, séparée de son mari Roïn et de ses deux fils, expulsée le 13 août en Pologne. Roïn, son mari, s'est alors constitué prisonnier avec ses enfants pour retrouver sa femme. Expulsés en Pologne, ils se retrouvent encore séparés : centre de détention ouvert pour eux, centre fermé pour elle. Le scandale de l'expulsion de cette mère arrachée à sa famille continue !

A Paris comme à Varsovie, la machine à démembrer les familles tourne à plein.

FAMILLES CACHÉES

Tika, 11 ans et Ana, 5 ans, écolières depuis 2 ans à Albertville (73). Leurs parents, David et Maïa, géorgiens déboutés de leur demande d'asile, ont été assignés à résidence le 8 juillet, en vue d'une expulsion vers Tbilissi. Couple mixte, David est géorgien et Maïa ossète, ils ont subi maltraitances et stigmatisation dans ce pays. La famille, terrifiée par les risques encourus en cas d'expulsion, a préféré fuir avant que la PAF ne vienne la chercher. Des soutiens les ont accompagnés à l'Université d'été du PS où ils ont pu exposer leur situation à plusieurs responsables et élus.

Et maintenant ?

Pas d'école pour Alexan, 9 ans et Anna, 10 ans, scolarisés en CE2 et CM1 à l'école Jules-Simon de Montpellier. Opposants au gouvernement arménien, leur père, ingénieur mécanicien, et leur mère, Naïra, infirmière, ont du fuir leur pays et abandonner leur travail, leurs attaches familiales. En mai, la famille Saroyan, en France depuis mars 2009, a été expulsée de son hôtel. En mars 2014, ils seront dans les critères de la circulaire Valls pour être régularisés. Mais la préfecture leur a signifié une OQTF, et à l'approche du 24 août, date prévue d'expulsion, la famille, pourtant soutenue localement avec d'autres familles déboutées, s'est enfuie.

Pas d'école pour **Ansar**, fils aîné d'une famille tchéchène de Vendée, qui devait être expulsée début août, comme trois autres familles. La famille d'Ansar a, elle aussi, décidé d'échapper à l'expulsion.

ET POURTANT

La famille albanaise **SELAJ**, arrivée en 2009 avec ses 3 enfants, entrera dans quelques mois dans les critères de la circulaire Valls. La préfecture décide cependant de l'assigner à résidence en vue d'une expulsion rapide. Fortement mobilisés, les établissements scolaires ont fait reculer le préfet, qui pourrait attribuer un titre étudiant à Aïda, la fille aînée. RESF 56 Vannes

PARENTS ENFERMÉS ET EXPULSÉS, FAMILLES MENACÉES DE DÉMEMBREMENT ET D'EXPULSION

Chunlin LI, en France depuis 2004.

EXPULSÉ Arrêté lors d'un contrôle routier et enfermé au CRA du Mesnil-Amelot Marié, il a une petite fille de 3 ans, Emy née en France, inscrite pour la rentrée en petite section maternelle aux Lilas.(93) **EXPULSÉ le 20 juillet au bout de 38 jours de rétention et 9 ans de vie en France**

EXPULSÉS **M. Reikhashivili**, géorgien, marié et père d'un enfant de 10 mois, **arrêté à Châlons en Champagne**, enfermé au CRA du Mesnil-Amelot.

EXPULSÉ le 13 août vers la Pologne, par le même avion que Kathouna Chavidzé. **Ils en sont les seuls passagers, tous deux menottés et lui bâillonné.**

Hamest C., kurde, arrêtée et enfermée en même temps que Mohamed, ami kurde résidant dans le même squat. Ils revenaient du Secours Populaire. Hamest et son mari sont arrivés en France début 2012 pour demander l'asile, avec leurs 2 enfants, Bella 22 ans et Malkhaz 18 ans, lycéen. Hamest, enfermée dans le même bâtiment, a assisté à l'expulsion de la famille Mejidov. Libérée au T.A le 29 juillet. Mohamed a été expulsé. 8 jours plus tard, le 5 août, Hamest est de nouveau arrêtée puis libérée le soir même. Le 22 août, c'est son fils Malkhaz qui est à son tour traqué, arrêté et enfermé.

Kemajli JAKUPI, père de famille rom kosovare, arrêté à Roanne, et enfermé le **30 juillet au CRA de Lyon.** En France depuis 2010, trois de ses quatre enfants sont scolarisés. Plus de 180 personnes ont été chassées de leurs hébergements par le 115 depuis la fin de l'année scolaire dont la famille Jakupi. La demande d'asile de Kemajli Jakupi est en cours de réexamen. **EXPULSÉ le 14 août en Serbie.** Sa femme enceinte et leurs quatre enfants sont toujours à Roanne, sans abri.

Goran JOVANOVIC père de famille Rom kosovare de 4 enfants de 6 à 10 ans, enfermé au CRA de Nîmes (30) sous le coup d'une OQTF du préfet du Vaucluse. La famille Jovanovic a été parrainée en Lozère où les enfants ont été scolarisés. Déboutés du droit d'asile, les Jovanovic ont erré depuis dans la plus grande précarité. Réagissant aux courriers le priant de ne pas séparer la famille, **le préfet du Vaucluse a cherché à expulser la famille au complet.** Non reconnu par le consulat, Goran a finalement été **LIBERÉ** par le JLD.

M BIANGANA **EXPULSÉ** le 6 septembre vers le Congo Brazza, complètement ligoté et escorté par 6 policiers. En France depuis 2003, il avait purgé 1 an de peine de prison à laquelle il avait été condamné. Non ! La double peine n'a jamais disparu. Cette saloperie laisse en France 4 jeunes enfants orphelins de père et leur maman dans la misère.